

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00020 Numéro SIREN : 571 720 200 Nom ou dénomination : MAISONS HENRI DEVRED
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002817

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002817**
n° de gestion : **1957B00020**
n° SIREN : **571 720 200 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 01/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

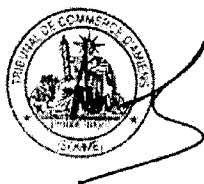
MAISONS HENRI DEVRED - Société à responsabilité limitée
29 rue Des Trois Cailloux 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

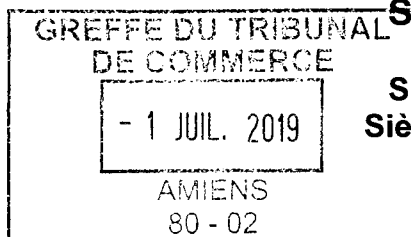
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



396566



SOCIETE DES MAISONS HENRI DEVRED

Société à responsabilité limitée au capital de 614 284 euros
Siège social : 29, rue des Trois Cailloux AMIENS (Somme)
RCS AMIENS B 571 720 200
SIRET 571 720 200 00013

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf
Le vingt-huit juin à 10 h 30
A Amiens

Les actionnaires de la société Maisons Henri DEVRED, société à responsabilité limitée au capital de 614 284 euros, divisé en 26 708 actions de 23 euros chacune, dont le siège est à Amiens, 29 rue des Trois Cailloux, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance, par lettre recommandée adressée le 16 mai 2019 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Devred en sa qualité de Gérant.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 26140 actions sur les 26 708 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires, certifiée exacte par les membres du bureau,
- les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la Gérance,

- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le texte des questions écrites posées par les actionnaires en application de l'Article L 225 108 du Code de Commerce,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Puis, le Gérant déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et présentation des comptes annuels.
- Lecture du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.
- Approbation des dites conventions.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la Gérance.
- Affectation du résultat de l'exercice, dividendes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de publicité et dépôt

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par la Gérance, puis du rapport général et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et

l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils sont présentés , ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Gérant sur les conventions visées aux articles L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, mets successivement aux voix chacune des dites conventions.

Chaque intéressé ne prenant pas part au vote de la convention le concernant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Gérant, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Résultat net comptable. Bénéfice : 853 350 €

Affectation en report à nouveau en totalité, soit 853 350 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un dividende de 60 € par part. Elle prend acte que ce dividende sera payable à compter du 15 septembre 2019.

Ce dividende sera prélevé sur le poste Réserve extraordinaire.

Le montant des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices s'élève à :

Exercice	Dividende
2016	60,00 €
2017	70,00 €
2018	60,00 €

Seules les personnes physiques peuvent bénéficier de la réfaction de 40% sur les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 602 480 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

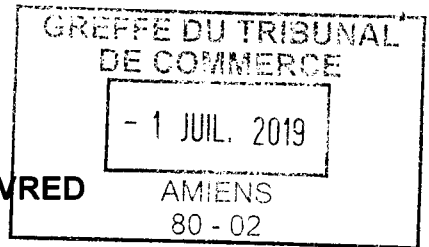
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SOCIETE DES MAISONS HENRI DEVRED

Société à responsabilité limitée de 614 284 euros
Siège social : 29, rue des Trois Cailloux, Amiens (Somme)
RCS AMIENS B.571 720 200
SIRET 571 720 200 00013

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

A l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales en vigueur, pour vous rendre compte de l'activité de notre société, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le présent rapport de gestion, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi, ont été tenus à votre disposition dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires.

Modifications dans la présentation des comptes ou dans les méthodes d'évaluation.

Nous vous signalons qu'aucune modification n'a été apportée au titre de l'exercice écoulé dans la présentation des comptes ou dans les méthodes d'évaluation, par rapport aux comptes de l'exercice précédent.

Activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Les résultats de l'exercice écoulé vous sont présentés dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion, ci-après. Ils sont comparés avec ceux de l'exercice précédent.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2018, notre filiale à 100% la SCI La Tannerie a réalisé un bénéfice de 21 714,25 €, contre 21 959,76 € l'année précédente.

Chiffre d'affaires.

Il s'est élevé à la somme de 1 796 274 €, sur les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il est en régression de 0,55 % sur l'exercice 2017.

Nous avons retrouvé un locataire pour le magasin vacant d'ALENCON, la société Comme Pers'orne, dont l'activité est le prêt à porter féminin .

Perspectives d'avenir pour l'exercice en cours

L'immeuble de SAUMUR , vacant, a pu etre cédé comme prévu en debut d'année , moyennant un prix de 160 000 € net vendeur.

La liquidation judiciaire, en milieu d'exercice de la société SFS a libéré un bureau dans notre immeuble d'AMIENS . Nous recherchons activement un suceseur.

Nous espérons pour l'exercice en cours, un chiffre d'affaires equivalent à celui de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au compte report à nouveau, soit la somme de 853 350 €.

Nous vous proposons également de distribuer un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 60 € par part. Ce dividende serait payable à partir du 15 septembre 2019.

Le montant des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices a été de :

Exercice	Dividende
2016	60,00 €
2017	70,00 €
2018	60,00 €

Situation financière.

Elle est détaillée dans les différents documents remis.

Notre capacité d'autofinancement s'élève pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 à la somme de 1 053 573 €.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir.

Au vu de la morosité commerciale actuelle, nous esperons un exercice 2019 semblable à celui de cette année.

Activité de la société en matière de recherche et développement.

Notre société n'a entrepris aucune activité particulière dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

Charges somptuaires.

Aucune charge somptuaire, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

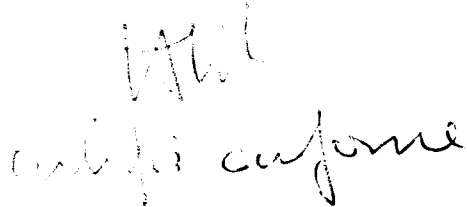
Conventions réglementées

Notre rapport spécial dont la lecture va vous être faite, détaille les différentes conventions intervenues au cours de l'exercice, ou qui ont été prolongées. Elles seront soumises à votre approbation.

Information

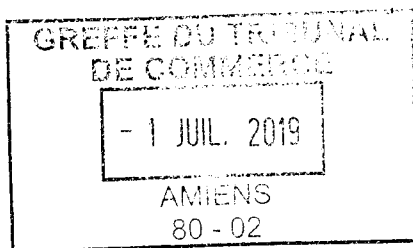
Nous vous signalons, conformément aux dispositions en vigueur, que Monsieur Pierre DEVRED, gérant de la société à responsabilité limitée Maisons Henri DEVRED est par ailleurs gérant de la Société Civile Financière Pierre DEVRED, holding du groupe. Il est également gérant de la S.A.R.L. Expansion.

Le Gérant : Pierre Devred

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Devred', written in a cursive style.

SIG PRODUCTION

	31/12/2018	%	31/12/2017	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 796 274	100,00	1 806 231	100,00	-9 957	-0,55
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	1 796 274	100,00	1 806 231	100,00	-9 957	-0,55
PROD + VENTES DE MARCHANDIS	1 796 274	100,00	1 806 231	100,00	-9 957	-0,55
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 796 274	100,00	1 806 231	100,00	-9 957	-0,55
MARGE BRUTE GLOBALE	1 796 274	100,00	1 806 231	100,00	-9 957	-0,55
Autres achats et charges externes	193 110	10,75	176 164	9,75	16 946	9,62
VALEUR AJOUTEE	1 603 164	89,25	1 630 067	90,25	-26 903	-1,65
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	175 364	9,76	182 300	10,09	-6 936	-3,80
Charges de personnel	5 792	0,32	5 520	0,31	272	4,93
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	1 422 007	79,16	1 442 247	79,85	-20 239	-1,40
Reprises s/ charges et Transferts	7 776	0,43	7 815	0,43	-39	-0,50
Autres produits	1		1			-16,39
Dot. amortissements et provisions	290 270	16,16	296 378	16,41	-6 108	-2,06
Autres charges	926	0,05	3		923	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 138 588	63,39	1 153 681	63,87	-15 094	-1,31
Quote part résultat en commun	21 900	1,22	22 500	1,25	-600	-2,67
Produits financiers	27 131	1,51	39 834	2,21	-12 703	-31,89
Charges financières	39 850	2,22	43 901	2,43	-4 051	-9,23
RESULTAT COURANT AVANT IMP	1 147 768	63,90	1 172 114	64,89	-24 346	-2,08
Produits exceptionnels	171 506	9,55			171 506	
Charges exceptionnelles	81 464	4,54	12		81 452	NS
Résultat exceptionnel	90 041	5,01	-12		90 053	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	384 459	21,40	390 432	21,62	-5 973	-1,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	853 350	47,51	781 670	43,28	71 681	9,17



*Certifié conforme à
l'original*

MLL

**SARL
MAISON HENRI DEVRED**

**29 RUE DES TROIS CAILLOUX
80000 AMIENS**

Exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018
Comptes arrêtés au 31 décembre 2018

COMPTES ANNUELS

SA SECOVI

605 RUE SAINT FUSCIEN
BP 50067
80092 AMIENS



SOMMAIRE

1. ETATS DE SYNTHESE	1
1.1. BILAN ACTIF	2
1.2. BILAN PASSIF	3
1.3. COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION	4
2. ANNEXE	6
2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2.2. NOTES SUR LE BILAN	9

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	632 961,07		632 961,07	650 261,07
Constructions	8 585 942,95	5 674 723,51	2 911 219,44	3 194 680,48
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	467 764,51	333 255,57	134 508,94	156 446,05
Immobilisations corporelles en cours	10 651,53		10 651,53	10 651,53
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				15 702,25
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 697 320,06	6 007 979,08	3 689 340,98	4 027 741,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	29 315,59		29 315,59	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	78 386,76	35 776,79	42 609,97	14 473,79
Autres créances	672 596,53		672 596,53	1 777 393,06
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	370 566,02		370 566,02	220 000,00
Disponibilités	201 895,66		201 895,66	189 743,56
Charges constatées d'avance (3)	62 151,49		62 151,49	86 541,14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 414 912,05	35 776,79	1 379 135,26	2 288 151,55
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 112 232,11	6 043 755,87	5 068 476,24	6 315 892,93
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	614 284,00	614 284,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	111 740,92	111 740,92
Ecart de réévaluation	182 316,70	182 316,70
Réserve légale	61 428,40	61 428,40
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	971 464,11	2 059 354,27
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	853 350,45	781 669,84
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	38 374,00	38 374,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 832 958,58	3 849 168,13
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 721 497,10	1 902 593,32
Emprunts et dettes financières diverses (3)	407 117,93	393 308,58
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 499,88	24 666,92
Dettes fiscales et sociales	49 743,11	40 069,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 863,64	31 254,63
Produits constatés d'avance (1)	40 796,00	74 832,00
TOTAL DETTES	2 235 517,66	2 466 724,80
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 068 476,24	6 315 892,93
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 531 200,00	1 716 780,11
(1) Dont à moins d'un an (a)	703 316,56	749 943,78
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	31/12/2018	%	31/12/2017	%	Variation N/N-	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 796 274,24	100,00	1 806 230,76	100,00	-9 956,52	-0,55
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 796 274,24	100,00	1 806 230,76	100,00	-9 956,52	-0,55
Production stockée ou déstockage						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 796 274,24	100,00	1 806 230,76	100,00	-9 956,52	-0,55
Production de l'ex. + vtes marchandises	1 796 274,24	100,00	1 806 230,76	100,00	-9 956,52	-0,55
Achats de marchandises						
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres appro.						
Variation de stocks matières premières et autre						
Sous-traitance						
Achats consommés						
MARGE BRUTE	1 796 274,24	100,00	1 806 230,76	100,00	-9 956,52	-0,55
Autres achats	18 839,85	1,05	22 269,45	1,23	-3 429,60	-15,40
Services extérieurs	133 672,40	7,44	116 919,38	6,47	16 753,02	14,33
Autres services extérieurs	40 598,10	2,26	36 975,27	2,05	3 622,83	9,80
Autres achats et charges externes	193 110,35	10,75	176 164,10	9,75	16 946,25	9,62
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	1 603 163,89	89,25	1 630 066,66	90,25	-26 902,77	-1,65
Subventions d'exploitation						
Impôts et taxes	175 364,24	9,76	182 299,94	10,09	-6 935,70	-3,80
Rémunérations	4 100,66	0,23	3 927,36	0,22	173,30	4,41
Charges sociales	1 691,61	0,09	1 592,78	0,09	98,83	6,20
Charges de personnel	5 792,27	0,32	5 520,14	0,31	272,13	4,93
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	1 422 007,38	79,16	1 442 246,58	79,85	-20 239,20	-1,40
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	7 775,71	0,43	7 814,88	0,43	-39,17	-0,50
Autres produits d'exploitation	1,02		1,22		-0,20	-16,39
Dotations aux amortissements sur immobilisati	280 215,25	15,60	285 189,57	15,79	-4 974,32	-1,74
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	10 054,79	0,56	11 188,59	0,62	-1 133,80	-10,13
Dotations aux provisions pour risques et charg						
Autres charges d'exploitation	926,23	0,05	3,07		923,16	NS
Autres charges et produits	-283 419,54	-15,78	-288 565,13	-15,98	5 145,59	-1,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 138 587,84	63,39	1 153 681,45	63,87	-15 093,61	-1,31
Bénéfice attribué, perte transférée	21 900,00	1,22	22 500,00	1,25	-600,00	-2,67

COMPTE DE RESULTAT PRODUCTION

	31/12/2018	%	31/12/2017	%	Variation N/N-	%
Perte supportée, bénéfice transféré						
Produits financiers de participation	26 302,12	1,46	39 470,00	2,19	-13 167,88	-33,36
Produits des autres valeurs mobilières	822,53	0,05	363,59	0,02	458,94	126,22
Autres intérêts et produits assimilés						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
Autres produits financiers						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch	6,10				6,10	
Produits financiers	27 130,75	1,51	39 833,59	2,21	-12 702,84	-31,89
Dotations financières aux amortissements et pr						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Autres charges financières	39 850,38	2,22	43 901,20	2,43	-4 050,82	-9,23
Intérêts et charges assimilés						
Charges financières	39 850,38	2,22	43 901,20	2,43	-4 050,82	-9,23
RESULTAT FINANCIER	-12 719,63	-0,71	-4 067,61	-0,23	-8 652,02	212,71
RESULTAT COURANT AV. IMPÔT	1 147 768,21	63,90	1 172 113,84	64,89	-24 345,63	-2,08
Produits exceptionnels sur opérations de gestio						
Produits exceptionnels sur opérations en capita	171 505,60	9,55			171 505,60	
Autres produits exceptionnels						
Reprises sur amort. et prov. et transferts de ch						
Produits exceptionnels	171 505,60	9,55			171 505,60	
Charges exceptionnelles sur opérations de gest			12,00		-12,00	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capi	81 464,36	4,54			81 464,36	
Autres charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.						
Charges exceptionnelles	81 464,36	4,54	12,00		81 452,36	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	90 041,24	5,01	-12,00		90 053,24	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	384 459,00	21,40	390 432,00	21,62	-5 973,00	-1,53
TOTAL DES PRODUITS	2 024 587,32		1 876 380,45		148 206,87	7,90
TOTAL DES CHARGES	1 171 236,87		1 094 710,61		76 526,26	6,99
RESULTAT NET	853 350,45	47,51	781 669,84	43,28	71 680,61	9,17

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL MAISON HENRI DEVRED

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 068 476 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 853 350 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains	650 261		17 300	632 961
– Constructions sur sol propre	9 140 377		554 434	8 585 943
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	440 598	22 043		462 641
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 894	1 230		5 124
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	10 652			10 652
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 245 781	23 273	571 734	9 697 320
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15 708		15 708	
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 708		15 708	
ACTIF IMMOBILISE	10 261 489	23 273	587 442	9 697 320

NOTES SUR LE BILAN

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	5 945 697	67 520	338 492	5 674 724
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	284 708	44 440		329 149
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 337	770		4 107
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 233 742	112 730	338 492	6 007 979
ACTIF IMMOBILISE	6 233 742	112 730	338 492	6 007 979

NOTES SUR LE BILAN

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 813 135 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	78 387	78 387	
Autres	672 597	672 597	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	62 151	62 151	
Total	813 135	813 135	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	570
INTERETS COURUS A RECEVOIR	81
Total	651

NOTES SUR LE BILAN

CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 614 284,96 Euros décomposé en 26 128 titres d'une valeur nominale de 23,51 Euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	38 374			38 374
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	38 374			38 374
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 235 518 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
— à 1 an au maximum à l'origine	1 721 497	189 296	778 627	752 573
— à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	379 323	379 323		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 500	5 500		
Dettes fiscales et sociales	21 830	21 830		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 571	66 571		
Produits constatés d'avance	40 796	40 796		
Total	2 235 518	703 317	778 627	752 573
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	169 300			
(**) Dont envers les associés	27 913			

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	622
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	4 717
ETAT CHARGES A PAYER	1 844
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	1 057
DEBIT. DIV. CHARGES A PAY	51
Total	8 291

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH. CONSTATEES D AVANCE	62 151		
Total	62 151		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD. CONSTATES D AVANCE	40 796		
Total	40 796		